

L'IRSIA, Intercommunale de la région de Mons,
recherche pour son réseau de crèches :



Deux équivalents temps plein de Responsables/Adjoint.e.s de crèche

DESCRIPTION DE L'INSTITUTION

L'IRSIA est une Intercommunale active dans le secteur de la Petite Enfance, dans la région du Borinage.

Nous accueillons près de 300 enfants de 0 à 3 ans, répartis dans notre réseau de crèches et d'accueillantes d'enfants ; toutes ces structures étant agréées et subventionnées par l'ONE.

Plus de détails sur notre institution et nos services : <https://www.irsia.be/>

PROFILS RECHERCHES

Nous recherchons deux responsables à 0,75 ETP et deux adjoint.e.s à 0,25 ETP.
Une même personne peut combiner deux postes dans deux crèches différentes.

Vous êtes impérativement titulaire d'un Bachelier d'Assistant.e Social.e ou d'Infirmier/ère.
Être en possession du certificat de direction de milieu d'accueil est un atout non négligeable.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

L'Assistant.e social.e assure notamment les tâches suivantes :

- La collecte et la transmission des informations sociales de la famille des enfants accueillis ;
- L'accueil des parents pendant toute la durée de présence des enfants ;
- La création et le suivi des dossiers des enfants dans le respect de la législation ONE ;
- Le soutien à la parentalité.

L'Infirmier/ère assure notamment les tâches suivantes :

- La gestion quotidienne de la santé des enfants accueillis ;
- La gestion du matériel médical et de la pharmacie ;
- La promotion de l'éducation à la santé ;
- Le respect des règles en matière d'hygiène générale et d'hygiène alimentaire ;
- La participation à l'évolution des pratiques de l'équipe du milieu d'accueil ;
- Le remplacement des puéricultrices en cas de besoin.

En outre, en tant que Responsable ou Adjoint.e, vous :

- Êtes garant de la qualité de l'accueil au sein de votre structure ;
- Veillez au respect du cadre déontologique de l'ensemble de votre équipe ;
- Respectez et faites respecter les procédures internes en vigueur ;
- Représentez votre structure au sein et en dehors de l'Intercommunale ;
- Participez activement au travail de l'équipe pluridisciplinaire du réseau.

En tant que Responsable, il/elle assure également les tâches suivantes :

- La gestion du personnel de la crèche en collaboration avec la Coordination centralisée ;
- La gestion des inscriptions en collaboration avec la Coordination centralisée ;
- Le maintien d'un taux d'occupation optimal de votre crèche ;
- L'actualisation du projet d'accueil et son application dans les pratiques quotidiennes ;
- L'évaluation et le suivi pédagogique des membres de votre équipe ;

- La gestion des relations avec les parents et intervenants externes en contact avec la crèche ;
- La sécurité et le bien-être des enfants et du personnel de la structure ;
- La gestion du budget alloué à la structure ;
- Les demandes d'achats propres à la structure.

En tant qu'adjoint.e, vous participez aux tâches de la/du Responsable et la/le remplacez en cas d'absence.

NATURE JURIDIQUE DE L'EMPLOI

Postes contractuels à durée déterminée en vue d'un contrat à durée indéterminée.

DUREE DE PUBLICATION DES OFFRES

Du 07/01/2026 au 30/01/2026.

ECHELLE BAREMIQUE ET AVANTAGES

- Conformément à l'application de la Révision Générale des Barèmes des agents des pouvoirs locaux en Région Wallonne :
 - Pour le poste de Responsable : combinaison des échelles B1 (25 % - min 3.188,22€ mensuel brut indexé pour un temps plein) et B4 (50% - min 3.896,7€ mensuel brut indexé pour un temps plein) soit min 2.745,41€ pour 0,75 ETP ;
 - Pour le poste d'Adjoint.e : échelles B1 (25 % - min 3.188,22€ mensuel brut indexé pour un temps plein) soit min 797,06€ pour 0,25 ETP.
- Prise en considération de jusqu'à 10 années d'ancienneté dans une fonction similaire dans le privé et de l'ancienneté totale dans le secteur public sur base des attestations ad hoc.
- Chèques-repas (valeur 6,00 €).
- Congés du secteur public.

PLANIFICATION ET CONDITIONS DES EPREUVES

Sous réserve de modification, les épreuves sont prévues comme suit :

- Examen écrit : le 11/02/2026 ;
- Examen oral :
 - Assessment : le 06/03/2026 ;
 - Entretien final : le 17/03/2026.

Les candidats doivent obtenir 50% à chacune des épreuves et 60% au total pour être admissibles. Les candidats ayant satisfait à l'ensemble des épreuves mais non retenus pour la fonction seront versés dans une réserve de recrutement pour une durée d'un an.

L'entièreté de nos conditions générales et particulières de recrutement sont disponibles sur la page Emploi de notre site internet : <https://www.irsia.be/emploi/>.

MODALITES DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet comprenant **lettre de motivation, CV et copie de diplôme requis** est à transmettre, pour le 30 janvier 2026 au plus tard uniquement via notre site Internet : <https://www.irsia.be/emploi/>.